

D'Assas au Château de Restinclières. Jeudi 7 février 2019

- 18,5 km
- 260 m de dénivelée.

Décidément après chaque randonnée de l'ANR on rentre chez soi le cœur rempli d'allégresse ! Ce groupe vous donne la pêche, le désir de vous surpasser et chacun fait montre de gentillesse, de douceur, d'écoute et d'intelligence... Personne ne rechigne à l'effort, chacun reste souriant et heureux de suivre ceux qui préparent pour nous et font l'effort de nous conduire à travers ruines, bois, clairières et villages. Bravo et merci à tous ces dévoués bénévoles attachés à leur carte et tracé, pour tout le plaisir qu'ils nous offrent à chaque sortie ! Nous éprouvons aussi à l'égard de Annick Mateu une profonde gratitude pour cette générosité qui la caractérise et lui fait préparer pour nous, la veille, de merveilleux gâteaux parfaitement réussis ! Elle porte sur son dos le moule et son dessert/surprise puis découpe de belles parts ; chacun salive déjà car le gâteau est toujours différent, savoureux et son visuel esthétique ! Alors merci Annick, oui merci pour tes délicates attentions à notre égard, souvent réitérées...

Nous quittons Assas dont les habitants sont des "assassins", non, je plaisante, des assadins, en contournant le château ; ce dernier a appartenu en 1747 à Jean Mouton de la Clotte qui transforma la vieille bâtisse féodale en résidence d'été et emprunta quelques éléments de façade au château Bonnieu-de-la-Mosson.

Sis à Juvignac/Montpellier ce dernier fut démantelé et vendu en 1744 par la propriétaire devenue veuve.

Le château d'Assas possède un clavecin du XVIII à deux claviers et quatre registres, sur lequel le musicien Scott Ross, ami des Demangel, propriétaires du château depuis 1949, enregistra les oeuvres de Rameau, Couperin, et Scarlatti. Emporté par une maladie nouvelle, le VIH, Ross mourut en 1989 à l'âge de 38 ans. On y donne un concert le 10 de ce mois-ci...

Nous observons l'eau transparente du Lez où évolue le vulnérable Chabot, petit poisson à grosse tête, et nous nous souvenons qu'à trois endroits différents ce fleuve côtier doit être alimenté en période de sécheresse par des apports d'eau du Bas-Rhône afin de préserver faune et flore grâce à un débit constant. (l'alimentation en eau potable de Montpellier étant à présent directement prélevée à sa source).

Nous traversons un affluent du Lez, le Lirou, calme petite rivière qui peut soudain présenter un lit sec de cailloux blancs, l'eau devenue souterraine nous faussant compagnie !

Les chemins nous étonnent par leur argile glaise qui colle aux souliers et conserve de larges mares boueuses ; chacun doit se débrouiller, la mode n'est pas aux mains tendues, l'on s'accroche aux branches basses, l'on se hisse sur le mince cordon de terre qui émerge, l'on se pose en équilibre sur des rondins de bois et l'on s'extirpe... une bonne dose de terre collée aux semelles et accrochée aux bas des pantalons !

Le beau nom de Restinclières vient de l'occitan : " restinclièra " désignant le pistachier lentisque.

On trouve en 1327 le nom de ce Domaine inscrit au "registre des propriétés" que tiennent les moines de Maguelone. Les propriétaires se nomment Montferrier et sont des vassaux de l'évêque.

(Essayons d'enrayer les erreurs que vous ne manquerez pas de relever ! Mais c'est de bonne guerre !)

Le château de Restinclières actuel, bâti dès 1650 sur les fondations d'un ouvrage du XIIIe, s'inspire du style Louis XIII.

Rappelons que son ministre, le Cardinal de Richelieu, avait ordonné de raser les châteaux forts jusqu'au " niveau d'infamie " c.à.d. à ras du sol afin de mater et de pacifier les Nobles hostiles au roi !

Ainsi fallait-il reconstruire "sans remparts, sans tours, sans donjon, et de petites dimensions"...

Le château fit partie de ce que l'on appela " les Folies ", résidence rurale de plaisance et loisirs des Nobles, comprenant un château et des jardins. Les Folies se multiplièrent autour de Paris mais aussi en Province (château d'Assas, ou château de la Mogère ou de Flaugergues à Montpellier).

Si, à la Révolution, les châteaux de Murles et Montlaur, apparentés grâce à des unions matrimoniales au Domaine de Restinclières, furent saisis et vendus comme biens nationaux, ce dernier échappa aux saisies grâce à l'intervention d'un vice-consul J.J Régis de Cambacérès (1753-1824) cousin de la famille montpelliéraine du même nom, laquelle resta à la tête du château pendant près d'un siècle.

A Restinclières, les propriétaires se succédèrent : du Montpelliérain Dominique Cambacérès, en 1712, Conseiller à la Cour des Comptes, qui créa le jardin à la Française, au botaniste G.Bentham en 1820, puis Parmentier, Guilbaud, tous eurent à cœur d'apporter au Domaine des expériences agricoles nouvelles, des techniques d'irrigation, et l'introduction de nouveaux plants américains pour la vigne...

En 1876, le Domaine fut vendu 250 000 francs dont 20 000 de mobilier à la famille Darolles. Puis cédé à la famille Calmette en 1882, à Huc Sicard en 1895, à Glimmer en 1956 qui introduisit vergers et oliveraies, enfin à celle de Queyrel en 1957 qui multiplia les arbres fruitiers...

Fermes et bâtiments agricoles furent rajoutés au XIXe. Le Domaine comprenait alors :

- un régisseur,
- des bergers (1200 moutons),
- des ouvriers agricoles appelés messadiers, car payés au mois (mes, en latin)
- un contremaître (garde-messadiers),
- des journaliers,
- des domestiques du château,
- jardinier(s)
- un ramonet (gardien du Domaine).

En été, travail des ouvriers de 5 h du matin à 5 h du soir...

En hiver, de 6 h à 6 h.

3 h 30 de repos réparties dans la journée pour : "casse-croûte, sieste, déjeuner, souper, et buvette " !!!

En 1990 le DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT racheta le Domaine, le restaura et y installa la MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT. « Nous sommes chez nous, clame Fr, cet endroit nous appartient ! ». Et l'on admire les magnifiques allées sablonneuses longeant les expériences de L'INRA qui emploie actuellement 3 agriculteurs sous contrat dans un plan d'agroforesterie, mêlant cultures et plantations forestières.

Ainsi se côtoient sur un sol limoneux fertile noyers et blé ; quelle plante possède les racines les plus profondes ? On apprend que le blé s'enterre de près d'un mètre et le noyer jusqu'à 4 m ! Ombre ou ensoleillement pour une meilleure récolte ? Peut-on faire grandir le blé sous l'arbre ou préfère-t'il la rage du soleil au cœur de la travée ?

Ailleurs on teste avec suspicion la vigne mariée aux pins parasols et pins à pignons.

Devant un beau château, «on ne peut rien faire d'autre que regarder et décrire» disait Tchouang-tseu.

Le Sud nous dévoile un bâtiment central délimité par deux tours carrées en saillie (hors œuvre). Les portes-fenêtres portent un arc bombé XVIII et s'ouvrent sur un parc à la Française quadrillé de buis sévèrement taillés, d'ifs et d'arbres fruitiers en paliers.

Au niveau dit "Noble", un seul balcon et un fronton du XVIII tandis qu'un troisième étage abrite des combles.

La cour d'honneur et son bassin ovale vide d'eau et de poissons ornent la façade nord sobre et élégante grâce à ses fenêtres à meneaux et traverses du XVII.

Sur les tours quelques fenêtres ont été murées pour limiter l'impôt. A l'ouest un jardin potager et des abris pour oiseaux...

Il n'y aura pas que des demeures seigneuriales sur notre parcours mais le pot d'échappement d'un bus vide qui s'obstine à laisser tourner son moteur, à l'arrêt, un bain de poussière d'une cimenterie que l'on doit longer un bon moment, les fumées délétères des camions-toupies, les ordures dispersées dans la belle forêt de résineux où nous faisons notre halte méridienne...

« Attention n'y va pas, me dit S, qui s'est aventuré sur la hauteur, c'est une montagne d'ordures qui se trouve là ! Dépôts et déchèterie ! » Un énorme tracto-pelle débouche alors et manque de sectionner les doigts de pied de P !

Belle journée cependant, beau kilométrage qu'a proposé S que l'on salue encore !

Denise BP 